Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Commission de l'économie et des redevances CH-3003 Berne

www.parlement.ch wak.cer@pd.admin.ch A l'attention des gouvernements cantonaux

Le 7 novembre 2008

Réglementation du prix du livre (Ivpa 04.430) Ouverture de la procédure de consultation

Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat,

Dans le cadre d'une initiative parlementaire déposée par le défunt Conseiller national Jean-Philippe Maitre le 7 mai 2004 sur la réglementation du prix du livre, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national a approuvé, le 13 octobre 2008, un avant-projet de loi fédérale sur le prix réglementé du livre. Cet avant-projet vous est soumis par la présente pour prise de position dans le cadre de la procédure de consultation.

Vous trouverez en annexe l'avant-projet pour une telle loi avec un rapport explicatif. **Nous** vous prions de bien vouloir structurer votre prise de position selon la liste des questions ci-jointe et de l'envoyer au plus tard jusqu'au

2 février 2009

en format papier ou par message électronique à l'adresse suivante: SECO, Service juridique, Effingerstrasse 1, **3003 Berne** ou <u>martine.maino@seco.admin.ch</u>. Le dossier soumis à consultation peut être téléchargé à l'adresse suivante : http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html.

Mme Sabine Perch-Nielsen (Secrétariat des Commissions de l'économie et des redevances, 031 322 81 49) est à votre disposition pour toutes questions et informations supplémentaires.



Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, l'expression de ma considération distinguée.

Hildegard Fässler

Hildegard Fanler

Documents joints :

- liste de questions
- projet mis en consultation et rapport explicatif
- liste des destinataires